

AFFAIRE N° 14

ABONNEMENT aux journaux et périodiques pendant l'année 1958

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver les abonnements ci-après à servir pour l'année 1958, savoir:

	: Nombre	: Prix annuel de
	: d'abonnements	: l'abonnement en
		: CFA
La Revue agricole	: 1	: 500 F
Le Beuple (Secrétariat et Ste- Clotilde)	: 2	: 1.500 F
Le Progrès	: 1	: 1.500 F
La Vie Communale et Départementale (Paris)	: 2	: 450 F
La Gazette des Communes et du Personnel Communal (Paris)	: 1	: 250 F
Recueil des Actes administratifs du Département	: 5	: 1.000 F
Journal des Maire et Conseillers Muni- cipaux (Paris)	: 1	: 213 F
Journal Officiel de la République Françai- se (Lois et Décrets)	: 1	: 1.273 F

*M. Denis le 13 Mai 1958
le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général
Signé: R. Petit*

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Adopté à l'unanimité.